

DE LA COMMUNE DE BOULLAY MIVOYE

Séance du 19 février 2020

Date de la convocation
6 février 2020

L'an deux mille vingt et le mercredi 19 février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune du Boullay-Mivoie, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire

Nombre de Conseillers : 09

Présents : 09

Votants : 09

Secrétaire de séance :
Véronique BOYÈRE

Présents :

Messieurs Stéphane HUET, Christophe PERCHERON, Benjamin SOULARD,
Mesdames Monique FRESNAY, Anne RONDELAUD, Véronique BOYÈRE,
Catherine GAZZO, Marie-Claire RICHER, Catherine ATARIAN

Absentes excusées:

Le compte-rendu de la séance du 21 janvier 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibération approbation du rapport de la CLECT

Suite à la circulaire de la préfecture d'Eure et loir , le conseil s'est réuni et a donné un avis favorable pour l'approbation du rapport de la CLECT du 14/10/2019 concernant la révision de l'attribution de compensation de la commune de Sézazereux au titre de l'assainissement collectif, la restitution de l'école maternelle de Brezolles au titre de la restitution de compétence relative à l'enseignement pré élémentaire et sa restauration scolaire ainsi que le transfert de la piscine de Vernouillet à la commune d'agglomération

Accord à l'unanimité du Conseil.

Délibération pour renouvellement du contrat avec le prestataire SEGILOG

Le Maire demande qu'une délibération soit prise pour le renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec le prestataire SEGILOG pour une durée de 3 ans à compter du 01/03/2020 au 28/02/2023.

La commune s'engage à régler une cotisation cession du droit d'utilisation de 1 935 € HT et une cotisation de maintenance, formation de 215 € HT sur 3 ans.

Accord à l'unanimité du Conseil.

Dissolution du SIZA

Monsieur le Maire informe le conseil de la dissolution du SIZA et annonce la répartition des montants reçus soit

- 387.04 € au compte 001
- 1 166.98 € au compte 002

Délibération pour devis LORENOVE

Monsieur le Maire présente un devis de chez LORENOVE pour le logement social de Madame WUNENBURGER concernant la réparation de son volet roulant s'élevant à un montant TTC de 126.17 € pose et déplacement compris.

Accord à l'unanimité du Conseil.

Affiche recensement militaire

Le ministère des armées lance une grande campagne d'information sur le recensement militaire dans l'ensemble des mairies des départements 27, 28 et 76. Une affiche a été envoyée et devra être publiée dans le bulletin municipal afin d'informer les jeunes du caractère important que représente cette démarche. Accord à l'unanimité du Conseil.

Délibération pour accorder la signature des documents officiels

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son accord pour que la signature des documents officiels soit uniquement réservée au maire qui pourra au besoin accorder des délégations aux adjoints. Il demande également à ce que tous les documents administratifs et bons de commande soient contrôlés et visés de sa main. Accord à l'unanimité du Conseil.

Délibération pour dissolution du compte administratif « budget-travaux immobiliers »

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il faut dissoudre du compte administratif le budget travaux immobiliers qui existe depuis 1998 et qui n'est plus actif. Accord à l'unanimité du Conseil.



**L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 19 h 20**

Le Maire
Stéphane HUET

